la force syndicale

CIRCULAIRE CONFÉDÉRALE

Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIERE - 141, avenue du Maine - 75680 PARIS Cedex 14 - Tél.: 01 40 52 82 00 - Fax.: 01 40 52 82 02

Paris, le 1er avril 2016

- **AUX UNIONS DEPARTEMENTALES**
- **AUX FEDERATIONS NATIONALES**

JCM.FP
Circulaire n°073-2016
Secteur : **Marche générale de l'organisation**
**Objet : retrait loi travail**

Cher(e)s camarades,

Vous trouverez ci-joint le communiqué des sept organisations de salariés, d'étudiants et de lycéens d'hier soir.

Deux dates sont donc programmées :

- le 5 avril à la demande des étudiants et lycéens, que nous soutenons,
- le samedi 9 avril pour permettre à plus de personnes de s'exprimer en manifestant.

Il s'agit de tenir le mouvement.

Une nouvelle réunion entre organisations est prévue le 6 avril avec pour objectif de fixer une nouvelle journée de grève et manifestations.

Par ailleurs, une lettre commune aux députés a été rédigée. Elle est en cours de signature. Elle vous sera rapidement adressée pour qu'elle leur soit remise en mains propres dans leurs permanences, par exemple le 5 avril.

Il s'agit de montrer une détermination sans faille pour obtenir le retrait du projet de loi.

Amitiés syndicalistes,

**Jean Claude MAILLY**
Secrétaire général

PJ :
Communiqué commun du 31 mars 2016.

## Communiqué commun
## CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL et FIDL

La puissante journée de grève et manifestations rassemblant plus d'un million de personnes dans 260 villes a démontré la détermination sans faille des étudiant-es, lycéen-nes, salarié-es, privé-es d'emploi et retraité-es à obtenir le retrait du projet de loi travail et à conquérir de nouveaux droits sociaux.

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL et FIDL réaffirment que dans un contexte de hausse du chômage, d'explosion de la précarité et de la pauvreté, ce texte va organiser une régression généralisée des droits, créer un dumping social entre les entreprises d'un même territoire et d'une même branche et aggraver les inégalités entre les salarié-es.

Contrairement à ce qu'affirme le gouvernement, ce projet de loi travail ne créerait en aucun cas les emplois pérennes nécessaires à la relance et à l'investissement.
Le gouvernement doit entendre les milliers d'étudiant-es, de lycéen-nes, de salarié-es, de privé-es d'emploi et de retraité-es mobilisés massivement aujourd'hui dans la rue et dans les entreprises avec de nombreux appels à la grève. Il doit entendre tous les citoyen-nes qui s'expriment, 70% de la population estime en effet, qu'il faut retirer le texte, qu'il n'est pas amendable, sa philosophie globale restant inchangée.

Les organisations syndicales signataires affirment une nouvelle fois que les pouvoirs publics doivent garantir le droit à manifester, à se réunir, à s'organiser, tout en assurant la sécurité des manifestant-es.

Elles confirment leur disponibilité pour rencontrer le gouvernement et faire des propositions de droits nouveaux en termes d'emploi, de salaires et pensions, de temps de travail, de protection sociale, de garanties collectives, de conditions de travail, de formation et de droits et libertés syndicales. Des propositions porteuses de progrès social et correspondant à la réalité du travail d'aujourd'hui et de demain.

D'ores et déjà, de nouvelles journées de mobilisation avec grèves et manifestations sont prévues et ce dès le 5 avril à l'initiative des organisations de jeunesse.

Les salarié-es se mobiliseront sous diverses formes, notamment avec l'interpellation des parlementaires.

Le 9 avril, elles appellent à la réussite d'une nouvelle grande journée d'action de grèves et de manifestations.

Si le gouvernement ne répond pas, les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL resteront déterminées à poursuivre et amplifier la mobilisation pour obtenir le retrait du projet de loi travail et à conquérir de nouveaux droits sociaux y compris par les manifestations et la grève interprofessionnelle. Elles décident de se revoir le 6 avril.

Montreuil, le 31 mars 2016